

SIVOM DE LA BASSE VALLÉE DE L' AISNE - REGROUPEMENT SCOLAIRE
 FONTENOY, NOUVRON-VINGRE, OSLY COURTIL, TARTIERS
INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE de FONTENOY
DES ENFANTS NÉS AVANT LE 31/12/2015



Les inscriptions se font en deux étapes :

- 1) **Le passage au SIVOM de Fontenoy est obligatoire** pour obtenir les documents administratifs.
- 2) **Horaires de permanence : Lundi / mardi / jeudi/ vendredi de 10 h 00 à 12 h 00**

Une fiche d'inscription vous sera remise (vous devez vous munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé de l'enfant).

Avec la fiche d'inscription vous vous rendez à l'école maternelle :

Le MARDI 22 MAI 2018 de 17 h 00 à 18 h 15

afin de procéder à l'inscription définitive



En cas d'empêchement, vous pouvez prendre contact avec
Madame Marie-Pierre BRACONNIER - École maternelle
 Téléphone 03.23.74.28.58

ASSAINISSEMENT - TRAVAUX

Les travaux d'assainissement se poursuivent dans de bonnes conditions.

57 habitations sont maintenant aux normes dont les bâtiments communaux, soit près de la moitié des réhabilitations prévues.

Nous avons déposé deux dossiers de demande de subventions, l'un pour réparer une bonne partie des trottoirs qui ont fait l'objet d'enfouissement de réseaux, l'autre pour réaliser, comme la loi nous l'exige, un arrêt de bus conforme aux personnes à mobilité réduite.

Nous ne manquerons pas de vous informer des réponses données à ces dossiers.

Les travaux de mise en accessibilité sont terminés au stade de football et à la salle des fêtes (avec une place de parking handicapé).

Un WC handicapé a été réalisé à l'école primaire.

Nous poursuivons ce travail qui sera terminé en fin d'année.

7^{ème} EXPOSITION VÉHICULES D'EXCEPTION
 Ouvert à tout type de véhicule
02 ET 03 JUIN 2018
FONTENOY (02)
CUSTOM ROAD & Bike Events
 Concerts Samedi / Concerts Dimanche
 Bike Show sur inscription
 Stands / Tatoueur / Barbier / Animations Diverses
 Campement militaire US
 Buvette et Restauration sur place
 Camping
 Renseignements, Réservations et inscriptions :
 custom.road02@orange.fr ou bikeevents@gmail.com
 06 63 05 04 41

À compter du 6 novembre 2017, en préfecture et sous-préfectures : fermeture des guichets dédiés aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation

Certificat d'immatriculation
Permis de conduire
Carte d'identité
Passeport

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Je fais mes démarches en ligne, 7j/7, 24h sur 24

Je gagne du temps : plus besoin de me déplacer !

Un seul site pour toutes les démarches : www.ants.gouv.fr

Besoin d'aide ? Des médiateurs sont à votre disposition : - dans les points d'accès numériques en préfecture et sous-préfectures, de 8h45 à 12h - dans les maisons de services au public

PARC ASTÉRIX



Le Comité des Fêtes vous informe qu'il reste quelques places pour la sortie du 26 mai.

Départ de Fontenoy en bus à 8 h 15 avec un retour vers 19 h 00.

Tarifs transport compris :
 Enfants jusqu'à 3 ans gratuit.
 30 € pour les habitants de FONTENOY
 45 € pour les extérieurs

Nous vous invitons à vous rendre en Mairie pour effectuer votre réservation.

RENTRÉE SCOLAIRE
2018 / 2019

Depuis la rentrée scolaire de 2017/2018 c'est le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains (SITUS) et non plus le département qui assure, conformément à la loi NOTRe, le transport scolaire des élèves.

Aussi, le SITUS informe les parents d'élèves qu'il leur faudra se rendre en Mairie pour inscrire leurs enfants avant le **samedi 14 juillet 2018**.

Pour toute nouvelle inscription, il sera demandé une photo de l'enfant et une pièce d'identité.

Les enfants déjà inscrits en 2017/2018, devront présenter la dernière carte SCOLTUS pour validation.

Les parents peuvent joindre le SITUS, tous les jours du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 00 au 03.23.53.50.50.

Toute demande sera traitée dans les meilleurs délais.

ÉTAT CIVIL

NOS PEINES
Décès

* **MIRACCO Orlando** – 13 février 2018

* **VILAIN Fernande** – 28 février 2018

RETOUR SUR IMAGES !



Le 23 décembre 2017 : le Comité des Fêtes a réuni les enfants, accompagnés de leurs parents, pour organiser leur « Noël ». Après la projection du film « Mission Noël : les aventures de la famille Noël », la distribution des cadeaux et le goûter ont ravi les petits et les grands.



Le 13 janvier 2018 : la mairie a convié les Fontenoviciennes et les Fontenoviciens pour la cérémonie des vœux. Au milieu du cocktail de réception, les conversations se sont engagées et ce fût un moment très agréable. Nous remercions les personnes qui étaient parmi nous ; leur présence est encourageante pour toute l'équipe qui œuvre pour la commune.



Le 18 janvier 2018 : bravo à Madame ROBACHE Danielle qui a réuni son club de gym autour d'une galette des rois. L'activité physique est bénéfique car l'ambiance était tout à fait présente.



Le 31 mars 2018 : Fontenoy recevait les enfants du regroupement scolaire pour la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes. Après une récolte fructueuse, tous les enfants et leurs parents ont partagé des boissons chaudes, des jus de fruits et divers gâteaux.



Du 23 au 27 avril 2018 : le Comité des Fêtes et Aurore avec son équipe dynamique ont, une fois de plus, offert aux enfants un programme riche d'idées pour la semaine du centre aéré. C'est toujours un moment qui fait la joie de tous et la fin de cette aventure est toujours regrettée.

Après la disparition de la croix qui se trouvait sur le plateau entre Fontenoy et Nouvron-Vingré, nous tenons à féliciter Mr GOURLET Éric qui, affecté par son absence, a œuvré à sa reconstruction avec une petite stèle. Nous avons peu d'informations sur ce monument, sinon qu'il servait de lieu de pèlerinage. Nous invitons les personnes qui connaissent son histoire à nous donner des détails que nous ferons paraître dans un prochain bulletin.



Fontenoy Infos

Retrouvez-nous sur le site «fontenoy.pays-vallee-aisne.fr»

Bulletin municipal – Mai 2018 – n° 11

LE MOT DU MAIRE



Alors que la saison d'été approche, 2018 est déjà marquée par une riche actualité au sein de notre village.

D'une part les festivités :

- chasse aux œufs le 31 mars,
- centre aéré qui a eu lieu du 23 au 27 avril avec un programme digne de ce nom,

- brocante le 8 mai,
- journée sortie au parc d'Astérix pour les habitants de Fontenoy le 26 mai,
- journées Custom Road les 2 et 3 juin avec stands et orchestres,
- journée invitation « des Fontenoy » (Fontenoy la Joute, Fontenois la Ville, Fontenoy en Puisaye et Fontenoy en Belgique), initiée par Custom Road à la salle des fêtes, le 1^{er} juillet,
- centre aéré au mois de juillet avec un programme encore plus beau,
- festivités du 14 juillet,
- etc....

Nous voudrions remercier tous ceux qui se sont et qui vont s'investir, élus, bénévoles, pour ces actions qui grandissent notre commune.

D'autre part, les travaux continuent (assainissement) et les projets vont pouvoir être mis en œuvre grâce à la rigueur dont nous avons fait preuve dans notre budget.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de belles vacances d'été, dans vos lieux de destinations ou à Fontenoy. Bonne lecture.

Le Maire
Patrice ZIMMER

INCIVILITÉS

Nous avons constaté, récemment, des actes d'incivilités, de détériorations et de dégradations de biens publics appartenant à la commune (porte du lavoir, jardinet « le FONTENOY » à l'entrée du village.

Au-delà du constat navrant, ces actes engendrent des coûts liés aux travaux de remise en état, imputant le budget de la collectivité.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance.

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

EMPLOYÉ MUNICIPAL

Après la disparition tragique de Frédéric, nous nous sommes retrouvés dans l'obligation de recruter un nouvel employé municipal.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mickaël VISIGNY qui est animé par la volonté de bien faire pour que notre commune soit accueillante.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le diagnostic sur notre éclairage public a été réalisé, à l'initiative de l'USEDA, par un bureau d'études.

Il s'est révélé très positif, se traduisant par un bilan qualifiant nos installations de très bonne qualité.

Mais malheureusement à la faveur de cette vérification, il a été mis en évidence que notre facturation était calculée sur la base A (correspondant à une coupure de 22 h à 6 h du matin).

Cette erreur a été reconnue par l'USEDA. Elle dure depuis des années car nous éclairons depuis toujours les nuits complètes.

Il n'est donc pas question de revenir sur le passé, aucune facturation ne sera reprise.

Cependant, il était nécessaire de régulariser la situation.

La poursuite de l'éclairage toute la nuit triplait la facture actuelle, ce qui n'était pas envisageable.

Une coupure de 1 h à 5 h du matin représentait près du double.

C'est donc sur cette proposition que le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage pendant cette plage horaire.

Apportons tout de même une précision.

Eclairer toute la nuit n'augmente pas la sécurité.

La majorité des cambriolages, vols avec effractions ou agressions ont lieu en plein jour (rapport gendarmerie).

DÉMARCHAGE

Quelques sociétés continuent à démarcher en se recommandant de la Mairie, soit par téléphone, soit physiquement.

Nous rappelons qu'en aucun cas nous ne cautionnons ce genre de pratique. Les seuls cas possibles et exceptionnels seront assortis d'une autorisation de la Mairie que les démarcheurs devront produire.